Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-213500283-20260602-2026_38-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Boistrudan

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Vote
A l'unanimité Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 27/05/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 9 Avril 2026 à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Boistrudan s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RAUFLET Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/04/2026.

Présents : Mr BELMONT Yann, Mme BRUNEL Corinne, Mr FALOURD Bruno, Mr GERARD Aymeric, Mr GUEGAN Romuald, Mr GUERLAVAIS Julien, Mme GUILLOUET LEGRAND Mme LUCAS Elodie, Mme MODICOM Christelle, Mr RAUFLET Didier, Mme TISLER Viviane, Mme YEH Angèle

Monsieur YANG Paul quitte la séance avant le vote du Budget ASSAINISSEMENT

Absents excusés : Mme RENOUARD Magalie, Mr YANG Paul

Procuration : Mr YANG Paul donne pouvoir à Mr Roland VISSEICHE

2026-38 – Approbation du BP 2026 – Budget ASSAINISSEMENT

- Monsieur Le Maire présente le Budget Principal ASSSAINISSEMENT pour l'année 2026. Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal, d'adopter le Budget Principal ASSAINISSEMENT pour l'année 2026 comme suit,

  - Section de fonctionnement (Vote par chapitre)
  - Section d'investissement (vote par chapitre)

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	42 020.00	42 020.00
INVESTISSEMENT	357 322.00	357 322.00
TOTAL	399 342.00	399 342.00

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité

- décide de voter le Budget Principal 2026 ASSAINISSEMENT
- Adopte le Budget Principal pour l'année 2026 ASSAINISSEMENT tel que présenté ci-dessus

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 09/04/2026

Le Maire
Didier RAUFLET

MAIRIE DE BOISTRUDAN 35150

Le secrétaire
Corinne BRUNEL